



Club karaoké !

publié le 11/02/2019

A partir du mardi 5 mars, un atelier karaoké est ouvert chaque mardi de 12h30 à 13h30. Comment s'inscrire ? Il suffit d'aller à chaque récréation de 10h du mardi à la Vie Scolaire s'inscrire à la Vie Scolaire pour bénéficier d'un passage prioritaire au self puis de se retrouver devant la Vie Scolaire à 12h30. **Attention, les places sont limitées.**



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.